

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MARS 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Charles Dieker.*

MESSIEURS,

Le sieur Dieker est né à Stelzen (Saxe), le 28 mai 1810 ; après avoir servi, en 1832, comme musicien gagiste au 11^e régiment de Nassau, il s'est engagé, en la même qualité, pour le terme de deux ans, le 12 septembre 1833, au 4^e régiment de ligne de l'armée belge ; il passa ensuite au 2^e régiment de chasseurs à pied, et plus tard au 3^e régiment de la même arme dont il fait encore partie aujourd'hui.

D'après les attestations de ses chefs, le pétitionnaire s'est toujours bien conduit depuis son séjour en Belgique.

L'une des autorités consultées semble douter que les titres du pétitionnaire soient suffisants pour accueillir sa demande ; l'autre estime qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.